

Axelle Vadeboin

Avocate

Description

Axelle Vadeboin est diplômée d'un Master 2 en droit de l'environnement et de l'urbanisme. Elle a rejoint le cabinet Adaltys en tant qu'avocate en janvier 2025.

Elle intervient aux côtés de Quentin Untermaier et Jean-Marc Petit, tant en conseil qu'en contentieux, sur toutes les questions liées au droit de l'environnement, de l'urbanisme et de l'aménagement.

Elle accompagne des collectivités territoriales et opérateurs privés (aménageurs, promoteurs, acteurs des énergies renouvelables), notamment sur les procédures d'évaluation environnementale, de participation du public et d'autorisation environnementale ainsi que sur les problématiques liées aux dérogations au titre des espèces protégées.

Elle traite également des dossiers relatifs aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), au droit des déchets, aux sites et sols pollués, à la police de l'eau ainsi qu'à la protection de la nature, en conseil comme en contentieux.

Experiences

- Avocate – Adaltys (depuis janvier 2025)
- Juriste – Adaltys (septembre à décembre 2024)
- Elève-avocate – Gossement avocats (mars à août 2024)
- Élève-avocate – Cour administrative d'appel de Lyon (septembre 2023 à février 2024)

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (2024)
- Master 2 Droit de Environnement et de l'Urbanisme, Université Jean-Moulin Lyon 3 (2021)

Langues

- Français
- Anglais